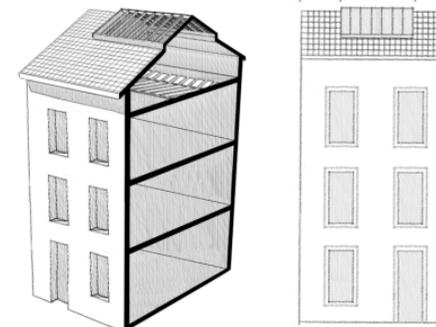


CÔTÉ RUE

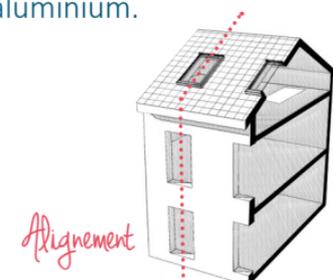
La verrière

Elle permet de faire entrer air et lumière dans les combles, et même de créer un patio intérieur. Elle peut chevaucher le faîtage ou ne concerner qu'un seul pan de toiture, auquel cas elle sera disposée dans la partie supérieure de celle-ci. Son cadre doit être en acier ou fonte d'aluminium.



Les fenêtres de toit

Elles doivent respecter l'alignement avec l'axe des fenêtres en façade. Le grand côté doit être positionné dans le sens de la pente et leur cadre doit être en acier ou fonte d'aluminium.

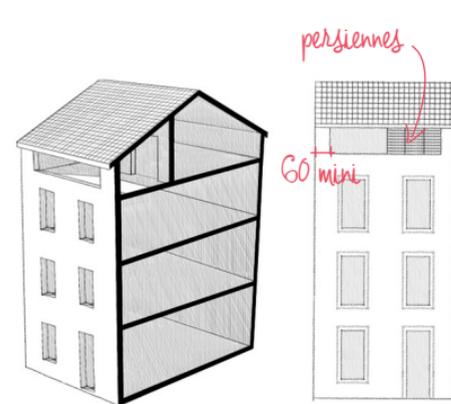


CÔTÉ RUE

La terrasse en attique

Elle se caractérise par un percement au niveau de la jonction entre la façade et la toiture, et permet d'aménager une terrasse couverte. La baie peut être laissée ouverte, comme il est aussi possible de l'occulter avec des persiennes par exemple.

Plus discrète et respectueuse de l'architecture que la terrasse tropézienne, elle ne dénature ni le bâti ni le paysage urbain.

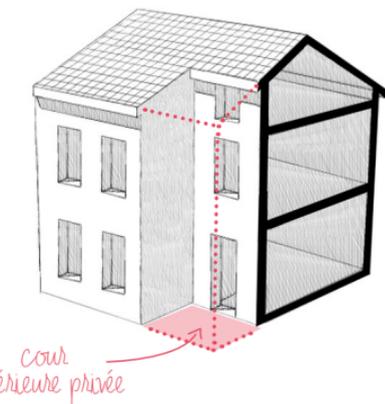


CÔTÉ COUR

Et pourquoi pas aménager sa façade côté cour ? Moins visible depuis la rue, l'aménagement y est plus libre. En plus des possibilités précédentes, d'autres solutions sont possibles :

La création d'une cour

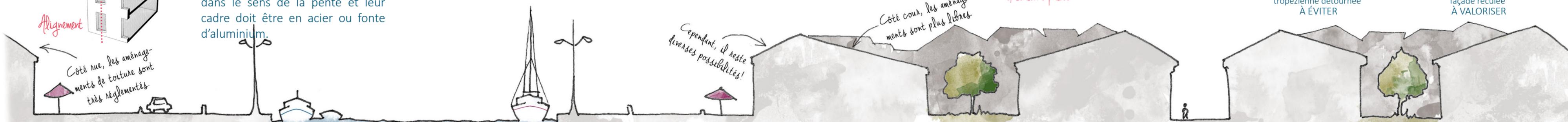
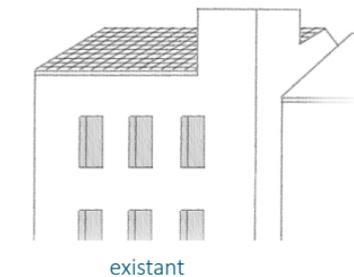
Il est possible dans certains cas de figure, de tronquer une partie de l'arrière du bâtiment afin d'aménager un espace extérieur privé en pied d'immeuble.



CÔTÉ COUR

La façade reculée

Elle permet de créer une terrasse extérieure au sommet du bâti. Différente de la terrasse tropézienne, les murs pignons sont tronqués sur les extrémités et un garde-corps vient ouvrir la terrasse en façade.



L'AMÉNAGEMENT DES TOITURES DE SÈTE
carnet de recommandations architecturales

